

3 assemblée générale de la Section du Nord : du 24 avril 1945

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **25 (1945)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DU NORD

du 24 avril 1945

M. Effront, Président de la Section, ouvrit la séance, ayant à ses côtés M. Mentre, représentant M. le Préfet du Nord, M. Goudart, Président de la Chambre de Commerce de Lille, M. Huber, Consul de Suisse à Lille et M. de Perregaux, Président de la Compagnie. La 1^{re} région économique et la Chambre de Commerce de Roubaix s'étaient fait également représenter.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée et du rapport d'activité de la Section, sur lequel nous reviendrons plus loin, l'Assemblée procéda au renouvellement du Comité.

Succédant à M. de Perregaux, qui fit un exposé sur l'organisation de la Compagnie et les services qu'elle est appelée à rendre, M. le Consul Huber prit la parole, rappela l'étroite dépendance, aussi bien morale que matérielle, qui unit la Suisse à la France et dit son espoir dans l'œuvre utile qu'apporte à l'effort commun la Chambre de Commerce Suisse en France.

Pour terminer la séance, M. de Perregaux, Président de la Compagnie, fit une brillante conférence sur « l'évolution des relations économiques franco-suisse » qui fut suivie avec une attention soutenue et ponctuée de vibrants applaudissements.

Voici quelques passages extraits du rapport d'activité de la Section :

ACTIVITÉ DE LA SECTION

Depuis notre Assemblée Générale du 27 février 1940, nous n'avons pu nous réunir. Notre Section a été partiellement en sommeil par suite du départ de la région de la plupart des Membres de notre Comité. Aussi notre Président, d'accord avec notre Président d'Honneur et le Siège Social, a-t-il reformé un Comité provisoire que nous vous demanderons d'ailleurs aujourd'hui d'élire régulièrement et de compléter.

Ce Comité s'est d'abord occupé de faire connaître l'activité de notre Compagnie auprès des

industriels qui étaient en rapport d'affaires avec la Suisse avant guerre et à qui nous pouvons espérer rendre des services dès que les circonstances se seront normalisées.

C'est de cette façon que le nombre de nos Membres qui était de 34 au 31 décembre 1939 est passé à 250 au 31 décembre 1944. Ce chiffre est d'ailleurs nettement insuffisant, d'une part, si on le compare aux Sections de Lyon et de Marseille où les Membres sont aux environs de 600 et, d'autre part, si nous voulons ouvrir à Lille un Secrétariat permanent.

N'ayant pu réunir l'Assemblée générale, nous avons l'hiver dernier, avec le concours de la Société Industrielle du Nord de la France, organisé une conférence sur « La situation sociale en Suisse » par M. Grenier, Chef des Services d'Information de notre Compagnie. M. Boitel, Chef des Services Techniques, a ensuite fait un exposé sur l'état des relations économiques entre la France et la Suisse.

Cette réunion, à laquelle assistait M. Monvert, Vice-Président de notre Compagnie, a eu beaucoup de succès.

Nous remercions ici la Société Industrielle de son concours et tout spécialement son Président, M. Decoster, pour l'amabilité qu'il met à nous aider.

Pour que les rapports économiques entre nos deux pays puissent reprendre complètement, il faudra attendre la fin de la guerre et la possibilité de voyager. Celle-ci n'existe pas encore pratiquement puisqu'il n'est possible d'obtenir des visas que dans des cas très spéciaux. Espérons que cette situation se modifiera rapidement.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans remercier notre Consul de son aide et de son appui si précieux. Malgré le peu de temps dont il dispose, il a assisté à presque toutes les réunions de notre Comité et chaque fois que nous avons eu besoin d'une entrevue ou d'une aide, il n'a ménagé ni son temps ni son savoir.

Nous avons été très heureux de voir que les services qu'il a rendus aux prisonniers civils et qu'il continue à rendre aux enfants français comme Délégué de la Croix-Rouge Suisse, Secours aux Enfants, étaient reconnus et nous sommes heureux de pouvoir le féliciter d'avoir reçu, pour ces motifs, le Grand Prix du Mérite Social de la Société des Sciences de Lille.

PROGRAMME POUR 1945

Outre la conférence de M. Lalive d'Épinay qui a eu lieu en mai 1945, nous comptons pouvoir en organiser une seconde au cours de l'automne. Il s'agira d'exposés se rapportant à des sujets soit techniques, soit sociaux. Nous croyons, en effet, que dans la période actuelle il y a lieu d'élargir quelque peu le cadre de notre activité et de ne pas nous cantonner dans les limites de la technique, les questions sociales pouvant également avoir une influence sur les rapports économiques.

Par ailleurs, l'ouverture de notre Secrétariat et par conséquent l'organisation et le rendement de celui-ci vont donner du travail à votre Comité, d'autant plus qu'il est possible, et à espérer d'ailleurs, que dans le courant de l'année les échanges franco-suisse vont pouvoir reprendre sur une plus grande échelle, mais que cela ne se passera pas sans de nombreuses mises au point.

Nous ne pouvons toutefois présenter de programme détaillé vu les nombreuses inconnues qui existent encore quant aux bases sur lesquelles s'établiront ces échanges.

Voici, par ailleurs, quelques passages tirés de l'allocution de M. le Consul Huber :

« La Suisse est sans contredit l'un des pays

qui doit le plus à la civilisation française. Cette civilisation et sa langue, qui en est l'expression la plus adéquate, constituent une portion nécessaire de la triple substance dont notre pays est formé. La Suisse d'aujourd'hui ne serait pas concevable sans sa partie française, de même qu'elle ne le serait pas davantage sans une certaine prédominance de l'élément alémanique, non plus que sans l'apport sensiblement moindre, mais cependant infiniment précieux, des éléments italien et romanche.

« Nous aimons la France comme nous aimons une partie de nous-mêmes. Le Suisse alémanique n'en juge pas autrement que le Tessinois ou le Suisse romand. Nous aimons en elle la douceur de son visage et l'accueil sympathique de ses enfants.

« Mais nous aimons particulièrement en elle son goût des idées générales, sa passion des inventions, des découvertes, sa pensée précise et claire, son amour héroïque du sol ancestral, sa foi dans les destinées humaines, en un mot sa spiritualité.

« C'est pourquoi la Suisse a suivi avec angoisse les sanglantes et dramatiques péripéties de la longue lutte que la France a subie dans des conditions si malheureuses et sans précédentes dans son histoire. C'est pourquoi nous appelons aujourd'hui de tous nos vœux le moment où, la paix rétablie, elle pourra réparer ses ruines, panser ses blessures et reprendre, avec toutes les forces que lui confèrera le génie de sa race, son ascension vers son immortel destin. »

Lille, le 27 avril 1945.

Chambre de Commerce Suisse en France.
Section du Nord

Le Président :

I. EFFRONT.

DEUXIÈME PARTIE

Circulaires de la Chambre de Commerce Suisse en France du 15 juin 1945

Les circulaires qui suivent sont adressées aux Membres de la Chambre de Commerce Suisse en France à titre d'information générale, sans responsabilité de notre part et sous réserve des modifications qui peuvent être apportées, d'un jour à l'autre, aux indications qui y sont contenues.

Par ailleurs, nous sommes toujours, dans les limites de nos possibilités, à l'entière disposition des Membres de la Compagnie pour leur envoyer des renseignements complémentaires sur tel ou tel cas particulier et pour entreprendre des démarches en leur faveur.